

Commune de Steinsoultz - Département du Haut-Rhin

**Procès-verbal des délibérations**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020**

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents 15 - Procuration : 0

Le 15 octobre 2020, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Steinsoultz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Communale, sous la présidence de M. STALLINI Stéphane, Maire.

**Date de la convocation** : 9 octobre 2020

**Présents** : M. STALLINI Stéphane - M. MEYER Jérôme - M. BRAND Cédric - Mme KEPPI Christine - Mme GLENDEK Delphine - M. BERTHIOT Ludovic - Mme KAUFFMANN Marie - Mme NUSSBAUMER Eliane - Mme SCHREIBER Sabrina - Mme WIEDER Anita - M. BURTSCHY Daniel - M. BLIND Jean-Louis - M. PERROTTA Lorenzo - Mme SURGAND Sabine arrivée à 19h45 - M. TLILI Sylvain

**Secrétaire de séance** : Mme SIMON Sabine

**ORDRE DU JOUR :**

19h30 : intervention de M. Bertrand IVAIN vice-président de la Communauté de Communes Sundgau en charge de la valorisation des déchets

20h30 : intervention de M. Thibaud DEBONN urbaniste en charge du PLUi territoire III et Gersbach

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1. Rappel de l'ordre du jour de la réunion du 3 septembre 2020**

**1.2. Finances**

**1.2.1. Définition durée d'amortissement**

**1.2.2. Décision modificative**

**1.3. Convention mise à disposition de personnel communal**

**1.4. Logements communaux : 3 rue de la cure suite + 10 rue de Jettingen**

**1.5. Divers**

**2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**2.1. Point sur les demandes d'occupation du sol**

**2.2. Plantation arbre lors naissance**

**2.3. Immeuble 13 rue de Waldighoffen et conciliateur de justice**

**2.4. Concassage par l'entreprise EN CER**

**2.5. Compte rendu assemblée générale ADAUHR**

**2.6. Compte rendu comité syndical Brigade Verte**

**2.7. Divers**

**3. TECHNIQUE**

**3.1. Bâtiments communaux**

**3.2. Mur de soutènement cimetière**

**3.3. Divers**

**4. ANIMATION**

**4.1. Salle communale**

**4.2. Commémoration 11 novembre****4.3. Fête de Noël des Anciens****4.4. Conseil des Jeunes****5. INTERCOMMUNALITE****5.1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2019****5.2. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2019****5.3. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et d'élimination des déchets 2019****6. DIVERS**

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les conseillers et à M. IVAIN vice-président de la CCS en charge de la valorisation des déchets.

Il donne la parole à ce dernier pour la présentation de l'harmonisation du service valorisation des déchets dans le secteur sud de la CCS.

M. le Maire remercie M. IVAIN pour son intervention et salue M. DEBONN et lui donne la parole pour la présentation de l'état d'avancement du dossier PLUI territoire III et Gersbach.

M. le Maire remercie M. DEBONN pour son intervention.

**1. ADMINISTRATION GENERALE****1.1. Rappel de l'ordre du jour de la réunion du 3 septembre 2020**

M. le Maire rappelle les délibérations :

1.3. Désignation des membres de la CLECT de la Communauté de Communes Sundgau

3.3.2. Logements école.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 3 septembre 2020, dont la copie a préalablement été transmise à l'ensemble des Conseillers, est approuvé et signé.

**1.2. Finances****1.2.1. Définition durée d'amortissement**

Dans le cadre du déploiement de la fibre dans le Sundgau, le financement est assuré majoritairement par des subventions publiques (Union Européenne, Etat, Région, Départements du Bas et Haut-Rhin) et les établissements publics de coopération intercommunale et/ou les communes pour une participation forfaitaire de 175 € par prise téléphonique recensées en 2013-2014 (avant-projet).

La CCS ayant opté pour une prise en charge de la moitié de ce montant, par convention la commune prenant en charge l'autre moitié via un fonds de concours.

Une convention a été signée le 4 décembre 2018 et le montant de 30 887.50 € versé par la commune de Steinsoultz, doit être amortie sur une période allant de 5 à 15 ans.

**Ouï** les explications de M. le Maire quant à la nécessité d'amortir le montant versé dans le cadre du fonds de concours pour la fibre,

**Vu** le Codé Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **décide** d'amortir la subvention d'équipement versée à la Communauté de Communes Sundgau dans le cadre du déploiement de la fibre sur 15 ans,

- **autorise** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- **charge** M. le Maire de l'exécution de cette décision.

### 1.2.2. Décision modificative

**Ouï** les explications de M. le Maire quant à la nécessité d'amortir le montant versé dans le cadre du fonds de concours pour la fibre,

**Vu** la délibération de durée d'amortissement de 15 ans du fonds de concours versé à la CCS,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **décide** les écritures suivantes :

#### Crédits à ouvrir

Chapitre	Compte	Nature	Montant
042 – Dotations aux amortissements et provisions	D 6811	Amortissement fonds de concours	2 574.00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	R 28041513	Amortissement des immobilisations – Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 574.00 €

#### Crédits à réduire

Chapitre	Compte	Nature	Montant
R021 – Virement de la section d'investissement		Virement de la section d'investissement	2 574.00 €
D023 – Virement à la section de fonctionnement		Virement à la section de fonctionnement	2 574.00 €

- **autorise** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- **charge** M. le Maire de l'exécution de cette décision.

### 1.3. Convention mise à disposition de personnel communal

Dans le cadre du fonctionnement administratif (courriers, comptabilité) de l'Association Foncière de Steinsoultz, il est proposé de conclure une convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie avec l'Association Foncière de Steinsoultz.

**Ouï** les explications de M. le Maire quant à la nécessité de conclure une convention de mise à disposition de personnel communal au profit de l'Association Foncière de Steinsoultz,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **décide** de conclure une convention de mise à disposition de de personnel communal au profit de l'Association Foncière de Steinsoultz,
- **dit** que les montants versés à titre de forfait annuel sera refacturé intégralement à l'AF
- **autorise** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- **charge** M. le Maire de l'exécution de cette décision.

### 1.4. Logements communaux : 3 rue de la cure suite + 10 rue de Jettingen

#### 1.4.1. Logement 3 rue de la cure

M. le Maire informe le conseil qu'un courrier de contestation du dossier de surendettement à été envoyé à la Banque de France.

### 1.4.2. Logements 10 rue de Jettingen

Une réflexion de rénovation et de réhabilitation des deux logements sera menée rapidement. Un rendez-vous est pris avec Habitat de Haute Alsace a été pris pour le 16 octobre 2020.

### 1.5. Divers

M. le Maire informe le conseil de son entrevue avec M. BLUMÉ Inspecteur de l'Education Nationale et du risque de fermeture d'une classe de l'école de Steinsoultz. Pour éviter cela, deux solutions pourraient être envisagée :

- la scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- trouver des familles avec des enfants scolarisés en primaire en leur proposant les logements communaux.

Si aucune de ces deux possibilités n'est réalisable, il faudrait envisager un regroupement pédagogique intercommunal avec une commune voisine.

M. le Maire informe que, malgré les refus des maires de Waldighoffen et Steinsoultz, les deux enfants dont les parents avaient demandé une dérogation ont eu l'autorisation par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de continuer leur scolarité à Waldighoffen.

## 2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### 2.1. Point sur les demandes d'occupation du sol

DATE	TYPE	DEMANDEUR	OBJET	SITUATION
09/09/2020	CUa	SCP KOENIG	Vente maison	12 rue de Muespach Section 2 n°99
21/09/2020	CUa	SIEFFER ET KLUSKA	CU d'information	18 rue de Jettingen Section 1 n°154-155
22/09/2020	Cub	SCP TRESCH	CU d'observation	17 rue de Jettingen Section 1 n°121 à 123
07/10/2020	CUa	Maître MICHEL	CU d'information	Rue des sapins Section 2 n°355
15/10/2020	CUB	ROBISCHUNG IMMO	CU d'observation	57 rue de Jettingen Section 1 n°68
22/09/2020	DP	WITTIG Daniel	Piscine	17 rue des chênes Section 2 n°360
06/10/2020	DP	FELLER Elodie	Aménagement d'un logement dans maison existante	22 rue de Muespach Section 2 n°109
15/09/2020	PC	WINTENBERGER Georges	Construction garage	44 rue de Jettingen Section 1 n°171

### 2.2. Plantation arbre lors naissance

M. le Maire propose au conseil de planter une fois par an, pour chaque naissance, un arbre. Le conseil émet un avis favorable et une réflexion de l'endroit sera menée pour 2021.

M. MEYER signale que le chêne planté à l'occasion du jumelage est mort. A voir s'il y a lieu de le remplacer.

### 2.3. Immeuble 13 rue de Waldighoffen et conciliateur de justice

M. le Maire rend compte au conseil de l'entrevue qu'il a eu avec M. FREY conciliateur de justice quant au dossier du 13 rue de Waldighoffen. Un contact sera pris avec la sous-préfecture et l'ARS afin de refaire un point de la situation.

#### **2.4. Concassage par l'entreprise ENCER**

M. le Maire informe le conseil de la campagne de concassage par l'entreprise ENCER Qui se tiendra du 2 au 13 novembre 2020. Les riverains ont été informés par courrier des horaires autorisés : 8h-12h et 13h-17h.

M. BURTSCHY signale que les travaux avec les camions et les tractopelles commencent bien souvent vers 7h15.

#### **2.5. Compte rendu de l'assemblée générale ADAUHR**

M. BRAND rend compte de l'assemblée générale de l'ADAUHR.

#### **2.6. Compte rendu du comité syndical Brigade Verte**

M. BERTHIOT rend compte du comité syndical de la Brigade Verte et indique que le nouveau président est M. LEIBER Edouard Maire de Husseren-les-Châteaux.

#### **2.7. Compte rendu de l'assemblée générale du Syndicat Mixte de l'III**

Mme GLENDEK rend compte de l'assemblée général du syndicat Mixte de l'III.

#### **2.8. Divers**

##### **2.8.1. Brigade Verte poste de Hagenthal**

M. le Maire informe le conseil de la rencontre avec M. SIMON chef de poste de Hagenthal pour présentation des missions de la Brigade Verte.

##### **2.8.2. Rue des perdrix**

M. le Maire informe le conseil de l'entretien avec M. KREUTTER Nicolas quant à la suite donnée à l'assainissement de la rue des perdrix et de la rue du moulin. Contact sera pris avec la CCS pour connaître leur position mise en place de réseau séparatif dans cette rue ou laisser en place de l'unitaire en le rejetant dans le collecteur principal dans la rue de Waldighoffen.

##### **2.8.3. Périscolaire Waldighoffen**

Mme GLENDEK informe le conseil qu'elle a assisté à l'inauguration du nouveau périscolaire de la CCS construit à Waldighoffen.

### **3. TECHNIQUE**

#### **3.1. Bâtiments communaux**

M. le Maire informe le conseil que le plein de fuel a été fait pour l'ensemble des bâtiments communaux.

#### **3.2. Mur de soutènement cimetière**

M. le Maire rend compte de son entrevue avec M. SEN qui a refait le mur du cimetière. Les fissures pourraient venir de la sécheresse et des mouvements de terrain. En ce qui concerne les moisissures sur les marches, il faut régler le problème de l'évacuation de l'eau pluviale qui coule le long des bordures du mur.

#### **3.3. Chemin de roses**

M. le Maire informe le conseil du retour du chemin de roses (déposé il y a 26 ans) gracieusement rénové et reposé par les Ets MARY pour le 15 août. Cet ouvrage orne la grotte de Lourdes à droite de l'entrée de l'église.

#### **3.4. Divers**

##### **3.4.1. Personnel communal**

M. le Maire informe le conseil que Mme BUND Déborah a assuré le nettoyage de l'école élémentaire et de la mairie entre mi-août et fin octobre 2020.

Depuis fin septembre, Mme RUEHER Huguette a été embauchée pour effectuer ces travaux.

##### **3.4.2. Maison de M. BRUN**

M. MEYER informe le conseil que le problème du câble qui n'était plus en place au niveau de la toiture de la maison de M. BRUN est solutionné.

### **3.4.3. Eclairage public**

Les dysfonctionnements de l'éclairage public rue de la forêt, rue des foins ne sont toujours pas résolus. Les entreprises LRE et ETPE continuent les prospections pour trouver le/les défaut/s. Les techniciens ont fait le tour avec M. MEYER et ont pu relever plusieurs dysfonctionnements auxquels ils vont remédier.

### **3.4.4. Eclairage de l'église**

L'éclairage de l'église est enfin opérationnel avec encore quelques réserves. Dans un but d'économie, l'éclairage sera réduit la nuit.

### **3.4.5. Ecole élémentaire**

Suite aux travaux d'entretien de la toiture de l'école élémentaire, un devis a été demandé pour la réparation de la cheminée principale qui n'est plus étanche.

## **4. ANIMATION**

### **4.1. Salle communale**

Mme KEPPI informe le conseil que la salle n'est actuellement plus louée. La seule occupation aura lieu le jeudi 22 octobre pour le don du sang.

Il est également prévu la distribution des tee-shirts et des masques pour La Steinsoultzoise le samedi 31 octobre la journée dans le respect des consignes sanitaires.

Le même jour se tiendra la soirée Halloween du Conseil des Jeunes dans le respect des consignes sanitaires.

Une réunion de la commission en charge de la salle se réunira courant novembre.

### **4.2. Commémoration 11 novembre**

La Commémoration du 11 novembre se tiendra le dimanche 8 novembre 2020 à 11 heures après la messe. En raison des conditions sanitaires, cette dernière se tiendra en comité restreint.

### **4.3. Fête de Noël des Anciens**

Toujours en raison des conditions sanitaires, le repas de Noël des Anciens n'aura pas lieu. La fête sera marquée d'une autre façon pour cette année très spéciale.

#### **Le Conseil Municipal,**

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **décide** de fixer à 70 ans l'âge d'invitation des Aînés au repas de Noël.
- **charge** M. le Maire de l'exécution de cette décision.

### **4.4. Conseil des Jeunes**

Mme KAUFFMANN rend compte de la réunion et des élections qui ont eu lieu au sein du conseil des jeunes le vendredi 4 septembre 2020.

La soirée Halloween aura lieu le samedi 31 octobre dans la salle communale avec soirée film choisi par les jeunes.

Différentes dates d'ateliers sont prévues pour confectionner des articles de Noël pour la vente annuelle dans le village ainsi que pour la confection de petits gâteaux et autres bricolages pour les Aînés.

### **4.5. La Steinsoultzoise**

Mme GLENDEK informe l'assemblée que la distribution des tee-shirts et des masques pour La Steinsoultzoise est prévue le samedi 31 octobre 2020. Il est envisagé lors de cette journée de vendre de la pâtisserie toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Un appel aux citoyens de Steinsoultz pour confectionner les pâtisseries sera fait si les conditions sanitaires le permettront.

## 5. INTERCOMMUNALITE

### 5.1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2019

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes SUNDGAU compétente en eau potable de présenter pour l'exercice 2019 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

### 5.2. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2019

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes SUNDGAU compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2019 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

### 5.3. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et d'élimination des déchets 2019

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes SUNDGAU de présenter pour l'exercice 2019 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

## **6. DIVERS**

### **6.1. Courriers frauduleux**

M. le Maire informe le conseil que des citoyens de Steinsoultz ont été destinataires de courriers frauduleux. A savoir des courriers à l'entête de la mairie et non signée par lui-même ont été envoyés en demandant à ces personnes de cesser certains agissements ou de nettoyer devant leur propriété.

M. le Maire demande aux citoyens une grande vigilance à ce propos et que s'ils ont un doute quant à l'origine du courrier de s'adresser au secrétariat de mairie.

Tout courrier officiel comporte le timbre de la Marianne et la signature du maire ou d'un adjoint.

### **6.2. Activité de la Brigade Verte du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2020**

M. le Maire présente au Conseil le bilan d'activité de la Brigade Verte sur le ban communal entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 septembre 2020.

### **6.3. Confections de masques en tissu**

M. le Maire informe le Conseil qu'un repas, avec une bonne partie des bénévoles ayant participé à la confection des masques en tissu distribué aux habitants de Steinsoultz lors du 1<sup>er</sup> confinement, a eu lieu le vendredi 18 septembre 2020.

**Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 23h50.**

**Séance du 15 octobre 2020 - Tableau des signatures**

En exercice : 15 - présents : 15 - procuration : 0

M. STALLINI Stéphane		
M. MEYER Jérôme		
M. BRAND Cédric		
Mme KEPPI Christine		
Mme GLENDEK Delphine		
M. BERTHIOT Ludovic		
M. BLIND Jean-Louis		
M. BURTSCHY Daniel		
Mme KAUFFMANN Marie		
Mme NUSSBAUMER Eliane		
M. PERROTTA Lorenzo		
Mme SCHREIBER Sabrina		
Mme SURGAND Sabine		
M. TLILI Sylvain		
Mme WIEDER Anita		

**Délibérations**

1.2.1 Définition durée d'amortissement	1.2.2 Décision modificative
1.3 Convention de mise à disposition personnel communal	4.2 Fête de Noël des Anciens
5.1 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2019	5.2 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2019
5.3 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et d'élimination des déchets 2019	